



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Instruments de musique

Question écrite n° 37911

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir du basson français ainsi que des musiciens professionnels ou amateurs qui le jouent. En effet cet instrument semble de plus en plus menacé car de récents concours de recrutement, afin de pourvoir à des postes de basson dans les opéras français, étaient exclusivement réservés aux instrumentistes jouant le système allemand. De même il semble que le futur opéra de la Bastille a annoncé son intention de n'utiliser que des bassons allemands. Toutes ces décisions sont regrettables d'autant plus que l'ensemble du système pédagogique se développe à partir du basson français dont l'enseignement est dispensé dans toutes les écoles de musique. De plus si un tel ostracisme perdurait à l'encontre du basson français, la lutherie nationale serait en partie compromise. Aussi il demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qui vont être prises pour remédier au déclin du basson français.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Rémy](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37911

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1093